

307444-2026 - Concurso

Bélgica – Serviços de desenvolvimento de software à medida – Procédure concurrentielle avec négociation pour le développement d'un système incluant l'enregistrement des procurations, le pointage des électeurs et le vote électronique off line avec preuve papier

OJ S 86/2026 05/05/2026

Anúncio de concurso ou de concessão – regime normal

Serviços - Fornecimentos

1. Adquirente

1.1. Adquirente

Nome oficial: SPF Intérieur

Correio eletrónico: elections@rrn.fgov.be

Forma jurídica do adquirente: Autoridade da administração central

Atividade da autoridade adjudicante: Segurança e ordem pública

1.1. Adquirente

Nome oficial: Agentschap Binnenlands Bestuur

Correio eletrónico: binnenland@vlaanderen.be

Forma jurídica do adquirente: Autoridade regional

Atividade da autoridade adjudicante: Serviços públicos das administrações públicas

1.1. Adquirente

Nome oficial: Bruxelles Pouvoirs Locaux

Correio eletrónico: elections@sprb.brussels

Forma jurídica do adquirente: Autoridade regional

Atividade da autoridade adjudicante: Serviços públicos das administrações públicas

1.1. Adquirente

Nome oficial: SPW Intérieur et Action sociale

Correio eletrónico: elections@spw.wallonie.be

Forma jurídica do adquirente: Autoridade regional

Atividade da autoridade adjudicante: Serviços públicos das administrações públicas

1.1. Adquirente

Nome oficial: Ministère de la Communauté germanophone

Correio eletrónico: datenschutz@dgov.be

Forma jurídica do adquirente: Autoridade regional

Atividade da autoridade adjudicante: Serviços públicos das administrações públicas

2. Procedimento

2.1. Procedimento

Título: Procédure concurrentielle avec négociation pour le développement d'un système incluant l'enregistrement des procurations, le pointage des électeurs et le vote électronique off line avec preuve papier

Descrição: Le pouvoir adjudicateur choisit la procédure concurrentielle avec négociation (Loi du 17 juin 2016, art. 38, §1er, al. 1, 1°, c.) • Nécessité de négocier Le marché visé est particulièrement complexe vu le développement d'un nouveau système de vote électronique

off line couplé de manière optionnelle à un système de pointage électronique pouvant également être utilisé pour une procédure de vote traditionnel « papier ». De plus, ce système impose des spécifications de sécurité importantes. Enfin, le développement doit également prévoir une application de gestion en ligne des votes par procurations. Recourir à une procédure ouverte, par exemple, risquerait fortement de voir la réception d'offres irrégulières ou incomparables. La procédure concurrentielle avec négociation doit permettre au pouvoir adjudicateur de mettre l'ensemble des candidats sur un pied d'égalité et de compréhension du marché afin de recevoir des BAFO's qualitatives et comparables. Il s'agit d'un marché conjoint de services (au sens de l'art. 2, 48°, de la loi du 17 juin 2016 sur les marchés publics), organisé pour le compte du SPF Intérieur (DG Identité et Affaires citoyennes) et des entités fédérées suivantes : Région flamande, Région wallonne, Région de Bruxelles-Capitale et Communauté germanophone. Plusieurs pouvoirs adjudicateurs sont impliqués dans ce marché, à savoir : l'Etat belge (SPF Intérieur), la Région flamande, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté germanophone, les bureaux électoraux principaux mis en place lors des élections européennes, fédérales, régionales et communautaires, provinciales, communales et de district, lors des élections directes des membres de CPAS ainsi qu'à l'occasion des consultations populaires régionales ou communales, les communes et les provinces. Le marché n'est pas divisé en plusieurs lots. Bien que le marché comporte plusieurs tranches, il n'est pas possible de scinder ce marché en plusieurs lots car les différents services et /fournitures des tranches 2 et 3 nécessitent une connaissance approfondie de la solution qui sera développée dans la tranche 1. Des prestataires différents ne pourraient donc pas acquérir des connaissances d'ensemble pour les tranches 2 et 3 sans connaître avec précision la tranche 1 et ainsi remettre des offres objectives et qualitatives. En outre, les différentes entités adjudicatrices doivent être assistées de la même manière afin d'éviter des contradictions entre les différentes réponses et ainsi assurer l'égalité dans le processus électoral. Il s'agit d'un marché mixte (A.R. 18 avril 2017, art. 2, 6°) composé des tranches suivantes : • la tranche 1 est à prix global par module ; • la tranche 2 est à bordereau de prix ; • la tranche 3 est à bordereau de prix. Conformément à l'article 57 de la loi du 17 juin 2016, le marché est un marché fractionné en tranches fermes et conditionnelles. Dans le cadre de ce marché, la tranche ferme 1 porte sur le développement d'un nouveau système incluant : o L'enregistrement préalable à une élection des procurations, o Le pointage électronique des électeurs dans un bureau de vote, o Le vote électronique off line avec preuve papier dans un bureau de vote (hardware et software) , o Le suivi des développements par un organisme agréé et l'avis de celui-ci sur la possibilité de tester, lors d'une expérimentation, les modules décrits, avis émis endéans les délais de développements qui seront mentionnés dans le cahier spécial des charges. o L'avis de l'organisme agréé ne libérera pas le soumissionnaire de ces obligations de développement des modules qui ne seraient pas prêts pour expérimentation : il devra toujours continuer les développements et le calcul des amendes pour retard – qui seront déterminées dans le cahier spécial des charges - continuera. o L'avis par un organisme agréé de la conformité de ces systèmes (hardware et software) par rapport aux dispositions du cahier spécial des charges. Dans le cadre de ce marché, la tranche conditionnelle 2 permet de commander des prestations relatives à l'expérimentation des modules développés dans le cadre de la tranche 1 lors d'une phase de test, en dehors d'une période électorale, à échelle raisonnable simulant une élection réelle. Seuls le ou les modules expérimentés à cette occasion seront utilisés lors des élections de mai /juin 2029 . Cette tranche sera notifiée au soumissionnaire choisi après décision du service dirigeant constatant la bonne évolution du développement des modules de la tranche 1 sur base d'un avis de l'organisme agréé. Dans le cadre de ce marché, la tranche conditionnelle 3 permet de commander : • Des prestations de maintenance logiciel du système développé dans le cadre de la tranche 1 et expérimenté dans la tranche 2, • Du matériel (hardware) en

rapport avec le système développé dans le cadre de la tranche 1 et expérimenté dans la tranche 2, • Des services et fournitures en rapport avec le système développé dans le cadre de la tranche 1 et expérimenté dans la tranche 2 (par exemple entre autres, des formations pour les services ou des supports de mémoire pour les fournitures). Cette tranche sera notifiée au soumissionnaire choisi après décision du service dirigeant constatant la bonne évolution de la tranche 2.

Identificador do procedimento: f67fbd2f-3d49-49cc-bc38-20f169605217

Identificador interno: IBZ/IB-IAC/2026/ELECT-1.

Tipo de procedimento: Por negociação com publicação prévia de um convite à apresentação de propostas/concurso com negociação

O procedimento é acelerado: não

2.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Serviços

Natureza adicional do contrato: Fornecimentos

Classificação principal (cpv): 72230000 Serviços de desenvolvimento de software à medida

Classificação adicional (cpv): 30230000 Equipamento informático

2.1.2. Local de execução

País: Bélgica

Em qualquer lugar do país em causa

2.1.4. Informações gerais

Informações adicionais: - L'estimation, hors taxe sur la valeur ajoutée, de la tranche 1 est de : 2.628.000 euros - Conformément à l'art. 64 de la loi du 17 juin 2016, il est donné accès dès la première phase du marché aux documents du marché, en l'occurrence le guide de sélection ainsi que le cahier spécial des charges En application de l'art. 13, §3, de la loi du 17 juin 2016, le cahier spécial des charges qui peut être téléchargé sur <https://publicprocurement.be> ne contient pas la partie « C. Prescriptions techniques ». Cette partie C. peut avoir un caractère sensible car elle touche à des intérêts essentiels pour la correcte organisation des élections, sa probité et l'absence de malversation/manipulation lors de celles-ci. De ce fait et dans un souci de confidentialité, le pouvoir adjudicateur a décidé de ne donner accès électroniquement à cette partie C. qu'aux candidats potentiels qui en feront la demande et moyennant la signature et la remise d'un "accord de non-divulgence" disponible en annexe. Les candidats potentiels souhaitant disposer de la partie C. du cahier spécial des charges sont priés d'en faire la demande exclusivement par l'intermédiaire de l'adresse électronique suivante : elections@rrn.fgov.be , en fournissant les informations suivantes : - Nom de l'entité juridique souhaitant participer au marché - Nom, prénom et numéro de registre national (si applicable) de la (des) personne(s) qui représente cette entité juridique. - L'accord de non-divulgence complétée et signée. L'objet du mail doit être complété comme suit : IBZ/IB-IAC/2026/ELECT-1 – Demande de la partie C. du cahier spécial des charges. Remarque : toute violation de la NDA (non-disclosure agreement) entraîne l'exclusion immédiate du marché et donnera lieu à des poursuites judiciaires.

Base jurídica:

Diretiva 2014/24/UE

2.1.6. Motivos de exclusão

Fontes dos motivos de exclusão: Documento do concurso

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: IBZ/IB-IAC/2026/ELECT-1. - 1

Descrição: Le pouvoir adjudicateur choisit la procédure concurrentielle avec négociation (Loi du 17 juin 2016, art. 38, §1er, al. 1, 1°, c.) • Nécessité de négocier Le marché visé est particulièrement complexe vu le développement d'un nouveau système de vote électronique off line couplé de manière optionnelle à un système de pointage électronique pouvant également être utilisé pour une procédure de vote traditionnel « papier ». De plus, ce système impose des spécifications de sécurité importantes. Enfin, le développement doit également prévoir une application de gestion en ligne des votes par procurations. Recourir à une procédure ouverte, par exemple, risquerait fortement de voir la réception d'offres irrégulières ou incomparables. La procédure concurrentielle avec négociation doit permettre au pouvoir adjudicateur de mettre l'ensemble des candidats sur un pied d'égalité et de compréhension du marché afin de recevoir des BAFO's qualitatives et comparables. Il s'agit d'un marché conjoint de services (au sens de l'art. 2, 48°, de la loi du 17 juin 2016 sur les marchés publics), organisé pour le compte du SPF Intérieur (DG Identité et Affaires citoyennes) et des entités fédérées suivantes : Région flamande, Région wallonne, Région de Bruxelles-Capitale et Communauté germanophone. Plusieurs pouvoirs adjudicateurs sont impliqués dans ce marché, à savoir : l'Etat belge (SPF Intérieur), la Région flamande, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté germanophone, les bureaux électoraux principaux mis en place lors des élections européennes, fédérales, régionales et communautaires, provinciales, communales et de district, lors des élections directes des membres de CPAS ainsi qu'à l'occasion des consultations populaires régionales ou communales, les communes et les provinces. Le marché n'est pas divisé en plusieurs lots. Bien que le marché comporte plusieurs tranches, il n'est pas possible de scinder ce marché en plusieurs lots car les différents services et /fournitures des tranches 2 et 3 nécessitent une connaissance approfondie de la solution qui sera développée dans la tranche 1. Des prestataires différents ne pourraient donc pas acquérir des connaissances d'ensemble pour les tranches 2 et 3 sans connaître avec précision la tranche 1 et ainsi remettre des offres objectives et qualitatives. En outre, les différentes entités adjudicatrices doivent être assistées de la même manière afin d'éviter des contradictions entre les différentes réponses et ainsi assurer l'égalité dans le processus électoral. Il s'agit d'un marché mixte (A.R. 18 avril 2017, art. 2, 6°) composé des tranches suivantes : • la tranche 1 est à prix global par module ; • la tranche 2 est à bordereau de prix ; • la tranche 3 est à bordereau de prix. Conformément à l'article 57 de la loi du 17 juin 2016, le marché est un marché fractionné en tranches fermes et conditionnelles. Dans le cadre de ce marché, la tranche ferme 1 porte sur le développement d'un nouveau système incluant : o L'enregistrement préalable à une élection des procurations, o Le pointage électronique des électeurs dans un bureau de vote, o Le vote électronique off line avec preuve papier dans un bureau de vote (hardware et software) , o Le suivi des développements par un organisme agréé et l'avis de celui-ci sur la possibilité de tester, lors d'une expérimentation, les modules décrits, avis émis endéans les délais de développements qui seront mentionnés dans le cahier spécial des charges. o L'avis de l'organisme agréé ne libérera pas le soumissionnaire de ces obligations de développement des modules qui ne seraient pas prêts pour expérimentation : il devra toujours continuer les développements et le calcul des amendes pour retard – qui seront déterminées dans le cahier spécial des charges - continuera. o L'avis par un organisme agréé de la conformité de ces systèmes (hardware et software) par rapport aux dispositions du cahier spécial des charges. Dans le cadre de ce marché, la tranche conditionnelle 2 permet de commander des prestations relatives à l'expérimentation des modules développés dans le cadre de la tranche 1 lors d'une phase de test, en dehors d'une période électorale, à échelle raisonnable simulant une élection réelle. Seuls le ou les modules expérimentés à cette occasion seront utilisés lors des élections de mai

/juin 2029 . Cette tranche sera notifiée au soumissionnaire choisi après décision du service dirigeant constatant la bonne évolution du développement des modules de la tranche 1 sur base d'un avis de l'organisme agréé. Dans le cadre de ce marché, la tranche conditionnelle 3 permet de commander : • Des prestations de maintenance logiciel du système développé dans le cadre de la tranche 1 et expérimenté dans la tranche 2, • Du matériel (hardware) en rapport avec le système développé dans le cadre de la tranche 1 et expérimenté dans la tranche 2, • Des services et fournitures en rapport avec le système développé dans le cadre de la tranche 1 et expérimenté dans la tranche 2 (par exemple entre autres, des formations pour les services ou des supports de mémoire pour les fournitures). Cette tranche sera notifiée au soumissionnaire choisi après décision du service dirigeant constatant la bonne évolution de la tranche 2.

Identificador interno: 1

5.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Serviços

Classificação principal (cpv): 72230000 Serviços de desenvolvimento de software à medida

5.1.2. Local de execução

País: Bélgica

Em qualquer lugar do país em causa

5.1.3. Duração estimada

Duração: 15 Anos

5.1.6. Informações gerais

Participação reservada:

A participação não está reservada.

Projeto de contratação pública não financiado por fundos da UE

O concurso é abrangido pelo Acordo sobre Contratos Públicos (ACP): sim

5.1.9. Critérios de seleção

Fontes dos critérios de seleção: Documento do concurso

Informações sobre a segunda fase de um procedimento de concurso em duas fases:

O procedimento irá decorrer em fases sucessivas. Em cada fase, alguns participantes podem ser eliminados

O adquirente reserva-se o direito de adjudicar o contrato com base nas propostas iniciais, sem quaisquer negociações

5.1.10. Critérios de adjudicação

Critério:

Tipo: Preço

Descrição: Le prix proposé pour les différentes tranches

Categoria do critério de adjudicação peso: Ponderação (pontos, valor exato)

N.º do critério de adjudicação: 50

Critério:

Tipo: Qualidade

Descrição: La qualité technique et fonctionnelle des prestations fournies pour la tranche 1

Categoria do critério de adjudicação peso: Ponderação (pontos, valor exato)

N.º do critério de adjudicação: 23

Critério:

Tipo: Qualidade

Descrição: La qualité technique et fonctionnelle des prestations fournies pour la tranche 2

Categoria do critério de adjudicação peso: Ponderação (pontos, valor exato)

N.º do critério de adjudicação: 2

Critério:

Tipo: Qualidade

Descrição: La qualité technique et fonctionnelle des prestations fournies pour la tranche 3

Categoria do critério de adjudicação peso: Ponderação (pontos, valor exato)

N.º do critério de adjudicação: 15

Critério:

Tipo: Qualidade

Descrição: La qualité technique et fonctionnelle des prestations fournies en matière d'exigences transversales

Categoria do critério de adjudicação peso: Ponderação (pontos, valor exato)

N.º do critério de adjudicação: 10

5.1.11. Documentos do concurso

Endereço dos documentos do concurso: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/3d1ac6de-566d-4760-b7b4-09f3b3c32020/documents>

Canal de comunicação ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/3d1ac6de-566d-4760-b7b4-09f3b3c32020/forum>

5.1.12. Condições do concurso

Condições de apresentação:

Apresentação por via eletrónica: Necessário

Endereço para apresentação: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/3d1ac6de-566d-4760-b7b4-09f3b3c32020/general>

Línguas em que podem ser apresentadas as propostas ou pedidos de participação: francês, neerlandês

Catálogo eletrónico: Permitido

É necessária uma assinatura eletrónica avançada ou qualificada ou um selo eletrónico avançado ou qualificado [conforme definido no Regulamento (UE) n.º 910/2014]

Prazo para a receção dos pedidos de participação: 04/06/2026 15:50:00 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central

Condições do contrato:

A execução do contrato tem de ser efetuada no âmbito de programas de emprego protegido: Não

Faturação eletrónica: Necessário

Serão utilizadas encomendas eletrónicas: sim

Será utilizado o pagamento eletrónico: sim

5.1.15. Técnicas

Acordo-quadro:

Inexistência de acordo-quadro

Informações sobre o sistema de aquisição dinâmico:

Inexistência de sistema de aquisição dinâmico

5.1.16. Informações adicionais, mediação e recurso

Instância de recurso: Conseil d'Etat

Informações sobre os prazos de recurso: Vous pouvez, si vous le jugez nécessaire, présenter auprès du Conseil d'Etat deux types de recours: - un recours en suspension dans un délai de

15 jours à dater du jour suivant la notification de la décision - et/ou un recours en annulation dans le délai de 60 jours suivant la notification de la décision.

8. Organizações

8.1. ORG-0001

Nome oficial: SPF Intérieur

Número de registo: 0308356862_4604

Departamento: Direction générale Identité et Affaires Citoyennes

Endereço postal: Rue des Colonies 11

Cidade: Bruxelles

Código postal: 1000

Subdivisão do país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correio eletrónico: elections@rrn.fgov.be

Telefone: +32 2 488 21 89

Endereço Internet: <https://www.ibz.rrn.fgov.be>

Perfil do adquirente: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=4604&includeOrganisationChildren=true>

Funções desta organização:

Adquirente

8.1. ORG-0002

Nome oficial: SPF Stratégie et Appui

Número de registo: BE001

Endereço postal: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1

Cidade: Bruxelles

Código postal: 1000

Subdivisão do país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correio eletrónico: revise@publicprocurement.be

Telefone: +32 2 740 80 00

Endereço Internet: <https://bosa.belgium.be>

Funções desta organização:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Nome oficial: Conseil d'Etat

Número de registo: 0308.356.862

Cidade: Etterbeek

Código postal: 1040

Subdivisão do país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Funções desta organização:

Instância de recurso

8.1. ORG-0004

Nome oficial: Agentschap Binnenlands Bestuur

Número de registo: 0316.380.841

Cidade: Bruxelles

Código postal: 1000

Subdivisão do país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correio eletrónico: binnenland@vlaanderen.be

Telefone: +32 25534021

Funções desta organização:

Adquirente

8.1. ORG-0005

Nome oficial: Bruxelles Pouvoirs Locaux

Número de registo: 0316.381.039

Cidade: Service Public Régional de Bruxelles / Gewestelijke Overheidsdienst Brussel

Código postal: 1035

Subdivisão do país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correio eletrónico: elections@sprb.brussels

Telefone: +32 22042161

Funções desta organização:

Adquirente

8.1. ORG-0006

Nome oficial: SPW Intérieur et Action sociale

Número de registo: 0316.381.138

Cidade: Namur

Código postal: 5100

Subdivisão do país (NUTS): Arr. Namur (BE352)

País: Bélgica

Correio eletrónico: elections@spw.wallonie.be

Telefone: +32 81327300

Funções desta organização:

Adquirente

8.1. ORG-0007

Nome oficial: Ministère de la Communauté germanophone

Número de registo: 0332.582.613

Cidade: Eupen

Código postal: 4700

Subdivisão do país (NUTS): Bezirk Verviers — Deutschsprachige Gemeinschaft (BE336)

País: Bélgica

Correio eletrónico: datenschutz@dgov.be

Telefone: +32 87596300

Funções desta organização:

Adquirente

Informações sobre o anúncio

Identificador/versão do anúncio: 3e4db8af-261f-4558-8f00-95083d9b8c4e - 01

Tipo de formulário: Concurso

Tipo de anúncio: Anúncio de concurso ou de concessão – regime normal

Subtipo de anúncio: 16

Data de envio do anúncio: 30/04/2026 00:00:00 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central

Data de envio do anúncio eSender: 30/04/2026 00:00:00 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central
Línguas em que o presente anúncio está oficialmente disponível: francês, neerlandês
Número de publicação do anúncio: 307444-2026
N.º de edição do JO S: 86/2026
Data de publicação: 05/05/2026